

LUJOP – Compte rendu réunion de lancement des outils JOPTIMIZ’ du 14 décembre 2023

Jean Michel GENESTIER	Maire du Raincy / MGP – Président de séance
Jean-André LASSERRE	INTERLUD
Xavier-Yves VALERE	DGITM – Chef de la Mission Fret & Logistique
Jérôme DOUY	TLF – Animateur GT1-LUJOP / Règlementation et règles de circulation
Pauline MARTIN	FNTR – Animatrice GT2-LUJOP / production de messages - bonnes pratiques et supports de communication
Jean-Philippe ELIE	Chef de Projet Numérique INTERLUD+
+ / - 80 participants	Fédérations – Ville de Paris – MGP – DGITM / TDM
William SONGEUR	AUTF

Introduction par Jean-Michel GENESTIER

Souligne la démarche très spécifique menée au sein de la MGP / Métropole du Grand Paris, dans un climat de coopération inédit. Forte coopération et consensus quasi permanent.

Insiste sur l’importance de la communication vers les Maires concernés (130 Maires au sein de MGP) afin de les sensibiliser, leur faire comprendre l’importance de la Logistique Urbaine, ses enjeux et ses impacts lors des JOP2024.

Le rôle des Maires est d’agir comme véritable courroie de transmission vers les acteurs économiques de leurs circonscriptions. Le rôle des Fédérations, Confédérations et Associations Professionnelles est le même vis-à-vis de leurs membres.

La mobilisation de tous les relais d’informations, en particulier pour diffuser les bonnes informations est essentielle.

Rappel de l’Objectif premier : la Sécurité

Prochaine réunion du Comité Transport de MGP le 02 Mai prochain

Importance de l’héritage de LUJOP

Bilan et perspectives du GT1

Jérôme DOUY insiste sur la très forte implication des acteurs économiques – via leurs représentants – et l'excellente collaboration avec les collectivités locales (MGP – Ville de Paris – Associations de Communes) ainsi qu'avec la PPP dans un triple souci permanent de :

- Compréhension d'un projet d'une très grande complexité
- Identification de solutions praticables
- Evaluation de la faisabilité des solutions avancées

Très forte progression, sur base des demandes et recommandations émises par le GT1 entre dispositif initial imaginé lors de la première consultation du 19 décembre 2023 et celui défini et adapté à l'issue de la seconde consultation du 1^{er} mars 2024.

Voir schéma explicatif général de la diapositive n°13 de la présentation pour comprendre l'articulation des dispositifs Périmètre Bleu et Périmètre Rouge.

Sur les chantiers à venir / en cours :

1 – plateforme d'enregistrement pour obtention du QR Code rouge

Mise à disposition et activation à compter de fin Mai.

La question de la bonne application de la RGPD a bien été prise en compte

Le délai d'instruction des demandes devra permettre aux autorités de vérifier l'éligibilité des personnes à habiliter, et sera également fonction de l'afflux de demandes → **anticipation recommandée.**

2 – points d'entrée en Périmètre Rouge et créneaux horaires pour les dérogations en journée

Leur définition est en cours. A noter le cas particulier des vélo-cargo de forte capacité qui pourraient être obligés d'emprunter les accès prévus pour les véhicules motorisés (accès avec plots bétons trop exigus).

3 – Conditions de circulation des Matières Dangereuses

Un sous-groupe informel spécifique continue à travailler. A noter un impact (déroutage possible) sur les flux habituels sur les plateformes aéroportuaires compte tenu du fort accroissement attendu des mouvements de fret avant et pendant la période des JOP 2024.

4 – Préparation d'un manuel d'information à l'usage des forces de sécurité et de contrôle

Ces agents ne seront généralement pas parisiens ou d'Ile de France et ne seront pas coutumiers des problématiques de transport et livraison de marchandises. Les Fédérations et Associations Professionnelles sont invitées à transmettre au GT1 un maximum de facsimile de documents couramment utilisés dans la logistique urbaine afin de pouvoir les intégrer dans le manuel d'information dont la première mouture doit être présentée au Préfet Boulanger début mai.

Bilan et perspectives du GT2

1 – Plan d'action personnalisé pour les professionnels

Cet outil repose sur un questionnaire de 24 questions visant à définir le profil de l'acteur économique. Ces questions sont simples et ne posent pas de difficulté particulière.

Sur ces bases, l'outil génère un plan personnalisable, avec préconisations d'ordre réglementaire, organisationnel, notes explicatives et ressources documentaires.

2 – Fiches Action

Déjà largement évoquées et présentées lors des séances de travail du GT2, ces fiches soumettent des recommandations pour définir des horaires de livraison cible, identifier des itinéraires de livraison, informer les clients, stocker des marchandises avant les JOP2024 et appréhender les impacts de la cérémonie d'ouverture par exemple.

Des Fiches Actions complémentaires sont en cours de développement, en particulier pour :

- Les Matières Dangereuses
- Les transports de fonds

L'ensemble des Fiches Actions seront modifiées et adaptées en continu jusqu'aux JOP2024

3 - Webinaires et vidéos

Un webinaire est prévu en particulier pour l'utilisation de la plateforme de demande de dérogation

Principales Questions – Réponses

1 - Quid RGPD sur enregistrements sur plateformes LUJOP et PPP ?

Sujet bien identifié et pris en compte

Pour la plateforme LUJOP, au-delà du seul enregistrement des véhicules (les chauffeurs ne sont pas concernés), les informations requises sont :

- Pour l'entreprise : carte d'identité du dirigeant + données courantes (SIRET, adresse, etc.)
- Pour le véhicule : immatriculation et carte grise

Pour la plateforme PPP, identification des personnes habilitées avec divers contrôles (dont croisement avec fichier S), d'où un délai de quelques jours pour l'instruction des demandes de dérogation.

Les données seront conservées actives 2 ans maximum, puis mises sous archivage fermé, avec accès à des seules fins statistiques.

2 – Interférences possibles entre mise à disposition des outils et poursuite des périodes de test ?

La base / plateforme JOPTIMIZ.GREEN qui réunira l'ensemble des outils sera totalement ouverte et accessible autour du 10 mai prochain. Son activation n'aura pas d'impact sur le déroulement des tests en cours, et inversement. Parmi les outils mis à disposition, les deux composants CirQliz' et ViZualiz' seront accessibles dès le 26 avril et permettront alors de procéder aux enregistrements des entreprises et véhicules pour accès aux [Périmètres Bleu](#), pour obtention des [QR Code Bleu](#).

La plateforme de la PPP pour obtention des dérogations et [QR Code Rouge](#) pour accès aux [Périmètres Rouge](#) sera accessible à compter du 11 mai prochain (plus probablement le lundi 13 mai).

3 – Accès vélo-cargos sur [Périmètre Rouge](#)

Confirmation que tout vélo-cargo bénéficie d'un accès libre, sans demande préalable de dérogation ou d'inscription sur la plateforme de la PPP.

Néanmoins, en fonction du gabarit du vélo-cargo concerné, les accès physiques pourraient avoir à se faire via les accès prévus pour les véhicules motorisés.

De même, les vélos-cargo restent susceptibles de faire l'objet de contrôle des marchandises transportées par les forces de sécurité.

4 – Points de « cisaillement » et points d'accès aux différents périmètres

On entend par point de cisaillement les traversées nécessaires des itinéraires de compétition sur route. Leur définition et localisation détaillée, comme pour les points d'accès aux périmètres [Bleu](#) et [Rouge](#) est encore en cours.

Présentation des outils JOPTIMIZE

1 - La conférence de presse qui s'est tenue ce jeudi matin 25 avril a annoncé la mise en fonctionnement de la plateforme QR Code Bleu à compter du 26 avril.

L'accès internet est : www.joptimiz.green

Et non pas anticiperlesjeux.gouv avec laquelle il y aura néanmoins des passerelles.

JOPTIMIZ.GREEN est constitué de 4 modules :

- Itineriz' Définition et gestion des itinéraires
- CirQliz' Gestion des dérogations et des accès aux périmètres Bleus
- Numeriz' Identification - déclaration de stationnement sur les aires de livraison
- Vizualiz' Cartographie interactive pour gestion des accès aux périmètres [Bleu](#) et [Rouge](#)

CirQliz' et Vizualiz' Mise à disposition dès le 26 avril

Itineriz' et Numeriz' Mise à disposition mi mai

2 - Cet ensemble d'outils est très largement dimensionné et extrêmement puissant, consolidant l'ensemble des données issues en particulier de la base DIALOG de la DGITM, des bases de la PPP, de la Ville de Paris, de la Région Ile de France, des Associations de Communes de la MGP et de l'INSEE.

Ces données couvrent la totalité de l'Ile de France. Des données relatives aux Yvelines sont encore en cours d'intégration.

3 – Présentation de Vizualiz' / Cartographie détaillée

Possibilité de paramétrage très puissant, intégrant les points d'accès, les aires de livraison, les points de livraison terminale par catégorie, le tout sous contrainte de nature de périmètre, de jour et de créneaux horaires.

Plusieurs exemples de cartes paramétrées sont présentés

- Des tests ont été menés par LUJOP et les entreprises parties-prenantes pour identifier les points d'accès aux périmètres Bleu et Rouge les plus pertinents d'un point de vue logistique. Les résultats et recommandations ont été communiquées à la PPP pour prise en compte dans la définition définitive de ces points d'accès.
- Une modélisation autour du village olympique a permis de prendre conscience du nombre très insuffisant d'aires de livraison pour le nombre de points de livraison terminale identifié (49 pour plusieurs milliers !). Des identifications et matérialisations d'aires complémentaires sont en cours.
- Paramétrage pour localisation des points de destination à 20 m maximum des aires de livraison (maximum envisageable, surtout en situation de canicule par exemple). Là également, la définition d'aires de livraison complémentaire est en cours avec la PPP.

4 – Enrichissement possible de la cartographie avec les données « entreprise »

Cet enrichissement est prévu et sera donc possible.

Des fichiers « entreprise » pourront être intégrés via l'appliquatif QGIS. Cet applicatif sera librement accessible (gratuit) et un **tutoriel** d'utilisation sera mis à disposition **mi-mai**.

5 – Intégrité, sécurité et confidentialité des données

L'ensemble des données seront hébergées en France, chez OVH.

6 – Fonctionnement de la plateforme

Cette plateforme gèrera l'ensemble des caractéristiques et contraintes applicables sur la totalité de l'Ile de France, Itinéraires olympiques, périmètres Bleu et Rouge.

Cette plateforme gèrera les enregistrements et demandes de dérogation pour accès aux **périmètres Bleu**, et donc la délivrance des **QR Code Bleu**, mais pas ceux relatifs aux dérogations et **QR Code Rouge**.

Les enregistrements sur cette plateforme ne sont pas obligatoires, mais restent fortement recommandés.

Les enregistrements nécessitent la création préalable d'un compte utilisateur (simple, avec possibilité d'importation de fichiers véhicules par exemple).

Deux types d'enregistrement :

- Demande de dérogation pour accès aux Périmètres Bleu et obtention d'un QR Code Bleu
- Déclaration des plannings de livraison

La déclaration de livraison par jour multi points / multi clients ne requiert l'enregistrement que d'un seul point du périmètre concerné afin de faciliter le travail des entreprises et de ne pas alourdir les bases de données de la plateforme.

Il est également prévu la mise à disposition d'un tableau de bord.

Si les enregistrements et demandes de dérogation / QR Code ne sont pas obligatoires, les contrôles seront nombreux, et toute infraction passible d'une amende de 135.00 €.

7 – Itinériz'

Outil de calcul et d'optimisation d'itinéraire sous contraintes en temps réel (activation des périmètres, points d'accès, etc.).

Nécessité de créer un compte utilisateur si l'entreprise souhaite conserver en mémoire les itinéraires.

Le tableau de calcul d'itinéraire (slide 40) est un projet, la version finale n'étant pas encore stabilisée. Il intègre les contraintes d'activation des dérogations en fonction des horaires des compétitions (de l'heure de début de la compétition jusqu'à ½ heure avant la fin de la compétition, mais attention aux impacts de chevauchement de plusieurs compétitions sur le même site).

8 – Numériz'

Outil à disposition des chauffeurs-livreurs.

C'est un outil de partage d'information, sur la disponibilité des aires de livraison, dès lors que leur utilisation / la présence du livreur sur ces aires aura été déclarée.

Cet outil n'est pas obligatoire, mais plus il sera utilisé, plus les informations d'utilisation en temps réel des aires de livraison seront importantes et faciliteront le travail des chauffeurs livreurs

Cet outil intègre une possibilité de pré-déclaration et offrira donc des simulations de niveau de fréquentation / saturation éventuelle.

Nb : les données relatives aux aires de livraison dans les Yvelines sont encore en attente

Un regret : que le déploiement et l'utilisation de ce type d'outil n'ait pas été étendus à Marseille où des premiers signes d'alerte sont apparus. Il n'est pas trop tard, mais il faudrait réagir très vite.

Les outils de formation et d'information

Un vaste ensemble d'outil d'accompagnement des Professionnels a été développé autour de 5 composants :

- 1- Lettre d'infos « JOPTIMIZ Flash », accès via QR Code sur support de présentation
- 2- Webinaires hebdomadaires de INTERLUD+
- 3- Relations de presse
- 4- Fédérations et Associations pour relai et déclinaison vers les Professionnels
- 5- Réseaux sociaux des partenaires

A noter en particulier le grand nombre de webinaires d'une heure et demie programmés en continu entre le 07 mai et le 15 juillet.

Conclusion de Xavier-Yves VALERE – DGITM

Un travail exemplaire de coopération entre les représentants des acteurs économiques, LUJOP, les collectivités locales, la DGITM et la PPP qui a permis d'aller très loin dans les détails de ce projet très complexe et d'identifier de multiples problématiques et solutions adaptées.

La mise à disposition d'outils nombreux, largement dimensionnés et puissants pour faciliter au mieux les activités économiques pendant cette période des JOP2024.

Un investissement financier et humain pour la mise à disposition d'outils sans équivalent dans le monde sur ce type d'évènement.

Il appartient maintenant aux acteurs économiques de se saisir de ces outils et de les rentabiliser en saisissant toutes les opportunités offertes par « cette usine à touristes » qu'est Paris, en particulier avec le fort surcroît de fréquentation attendu pendant les JOP2024.

Ces investissements ont été consentis pour le long terme et l'héritage attendu des JOP2024 comportera la pérennisation de ces outils conçus pour accompagner les révolutions en cours autour de la transition énergétique, le changement climatique et le développement inéluctable d'une véritable logistique urbaine durable (cf gestion à venir des ZFE, des aires piétonnes, des mobilités douces, etc.).